

CATALOGUE

FORMATION



2

0

2

4



Se former au sein de France Assos Santé, c'est d'abord rencontrer des usagers de la santé qui ont décidé de représenter leurs pairs pour faire entendre une parole collective et singulière.

C'est ainsi l'occasion de partager et bénéficier des expériences, informations et ressources de chacun.e, pour exercer pleinement nos mandats en veillant à ce que la voix des usagers soit effectivement prise en compte dans les différentes instances où nous siégeons.

L'enquête nationale réalisée en 2023 sur les représentants des usagers et la formation montre clairement l'impact positif de celle-ci dans la réussite de leurs mandats : les RU se sentent plus utiles, mieux entendus et agissent plus efficacement après une formation.

En concertation avec nos associations membres, nos délégations et nos représentants des usagers, nous avons ainsi le plaisir de vous présenter notre offre de formation actualisée. Celle-ci se veut être le reflet de l'expertise individuelle et collective mais aussi de nos combats, de nos prises de position portés auprès de l'ensemble des acteurs et des instances de démocratie en santé.

Défendre les droits des usagers, porter la parole, accompagner, sont des compétences fondamentales pour tous les représentant.e.s des usagers et les associations engagées. La formation de base RU en avant ! (RUEA) accompagne ainsi le développement de compétences socles mais permet également de tisser des liens avec ses homologues. Elle se prolonge ensuite par des formations d'approfondissement spécifiques aux instances dans lesquelles nous siégeons comme aux compétences que nous mobilisons. C'est pourquoi de nouvelles sessions sur les territoires de proximité ou les nouvelles formes d'engagement des usagers apparaissent afin de répondre aux enjeux actuels du système de santé.

Car au-delà de la thématique traitée, c'est bien la pédagogie qui nous importe : nos formateurs sont expérimentés et engagés de longue date pour faire entendre la voix des représentant.e.s d'usagers dans le système de santé. Vous pouvez également compter sur nos dix-huit délégations régionales et leurs correspondant.e.s formation, qui sauront utilement vous orienter vers les formations les plus adaptées à vos besoins, cela sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin.

Nous vous invitons à découvrir toutes les formations France Assos Santé en espérant pouvoir vous accueillir prochainement, en présentiel comme en distanciel, afin de continuer à faire vivre ensemble la démocratie en santé.

Gérard RAYMOND
Président de France Assos Santé



SOMMAIRE CLIQUABLE

	DEVENIR REPRÉSENTANT DES USAGERS #pourquoipasmoi	10
	RU EN AVANT ! #formationdebase	11
	RU EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ #commissiondesusagers #conseildesurveillance #qualité	15
	RU en Commission des usagers (CDU)	15
	Analyser les plaintes et réclamations	16
	Obtenir les plaintes et réclamations / atelier	17
	Présider la commission des usagers	18
	Accompagner les usagers en médiation	19
	Exploiter les résultats de la médiation	20
	Lutter contre les infections associées aux soins / atelier	21
	Contribuer au rapport annuel	22
	RU en Conseil de surveillance (CS)	23
	RU EN INSTANCES TERRITORIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE #crsa #cts #cpam #cpp	24
	RU en dispositif d'appui à la coordination (DAC)	24
	RU en Comité de protection des personnes (CPP)	25
	GROUPES D'ÉCHANGES ET DE PRATIQUES	26
	DÉFENDRE LES DROITS #findevie #ethique #medicosocial #parcours	27
	Défendre les droits des usagers en fin de vie	27
	Défendre les droits des usagers dans le secteur sanitaire et médico-social	28
	Améliorer les parcours de santé des usagers	29
	Identifier les enjeux éthiques de la représentation des usagers	30
	ACCOMPAGNER #maisondesusagers #expression #etp	31
	Identifier les nouvelles formes d'engagement	31
	COMPRENDRE #esanté #systemedesante #etablissement	32
	Comprendre le système de santé	32
	Comprendre les enjeux de la e-santé/atelier	33

La voix des usagers

30
ANS

d'expérience
interassociative
de la démocratie
en santé



32
formateurs
majoritairement
représentants
des usagers



20
correspondants formation

2500



2500
RU et acteurs associatifs formés

97%



97%
taux de
satisfaction



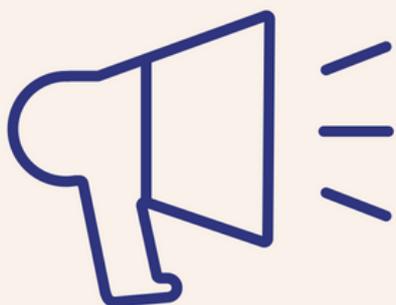
des modalités de
formation variées :

- > une offre de formation sur tout le territoire, y compris en Outre-Mer
- > des formations à distance
- > des formats courts : ateliers, groupes d'échange

Près de

100
associations
membres

> diversité associative au sein des formations



88%

88%
des RU se sentent plus utiles
et mieux entendus après
avoir suivi une formation



74%
des RU formés

74%
des RU formés
souhaitent renouveler leur mandat

83%

83%
voient des actions
concrètes mises
en place après
leurs interventions



FORMATEURS



Une équipe POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE MANDAT



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

VOTRE CORRESPONDANTE
FORMATION

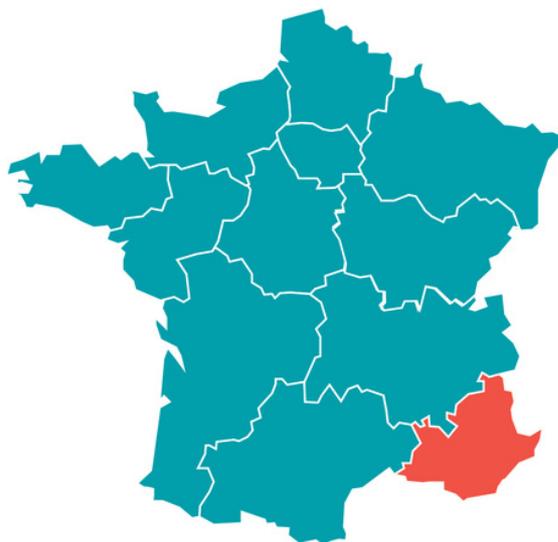


JULIE ZAPERA-LANGELLA

paca@france-assos-sante.org
04 86 91 09 25

>> SON RÔLE :

Vous orienter dans le choix des formations
Vous accompagner tout au long de votre parcours
Elaborer le plan de formation de la région pour
tous les représentants des usagers et les membres
associatifs adhérents



31 Ter, Chemin de Brunet - 13090 Aix-en-Provence
Téléphone : 04 86 91 09 25
Email : paca@france-assos-sante.org

L'ÉQUIPE DE LA DÉLÉGATION

Coordinatrice : Sylvia LENOIR NANCI
Chargée de mission : Julie ZAPERA-LANGELLA
Chargée de gestion : Lauranne CLAVEYROLLE
formation@france-assos-sante.org

MEMBRES DU BUREAU



Michèle
TCHIBOUDJIAN
Présidente



Marie Laure
LUMEDILUNA
Vice-Présidente



Guy REY
Vice-Président
délégué au budget



Bernard
HAVERBEKE



Jean-Yves
MAQUET



Gérald
VAUDEY

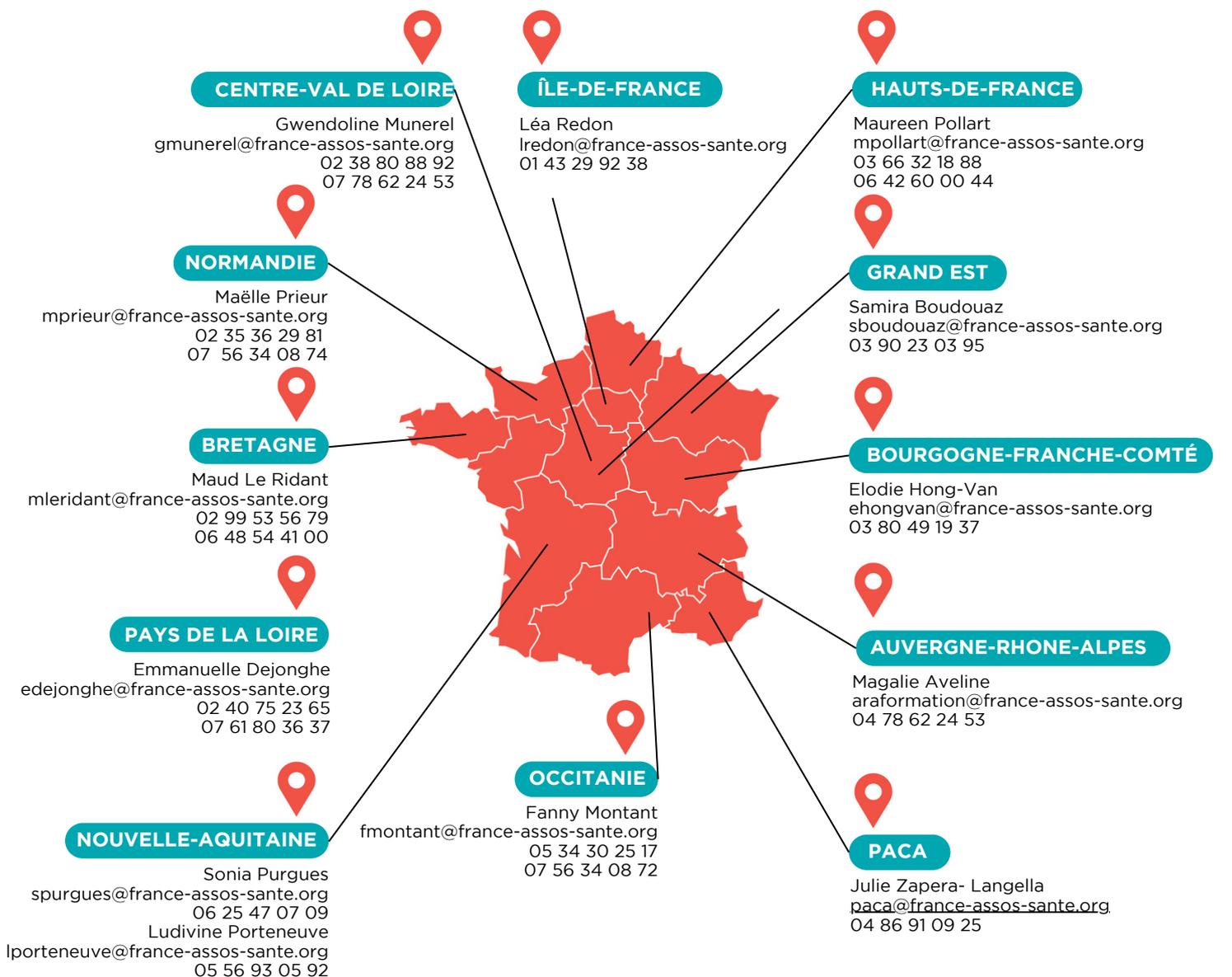


Gérard
GLÄNTZLEN



Serge
CONSOLINO

Une équipe **POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE MANDAT ET SUR TOUT LE TERRITOIRE**



CORSE
Christelle Felix
cfelix@france-assos-sante.org
04 20 13 04 39
06 24 51 46 91

GUYANE
Géraldine Domingo
gdomingo@france-assos-sante.org
01 40 56 98 29

LA RÉUNION
Marie-Laure Veyrat
mlveyrat@france-assos-sante.org
02 62 68 04 93
06 92 40 03 96

MAYOTTE
Joëlle Bourgoin
formation@france-assos-sante.org
01 40 56 98 29

GUADELOUPE
Johanna Thomas
jthomas@france-assos-sante.org
05 90 68 21 55

MARTINIQUE
Suzie Ridarch
sridarch@france-assos-sante.org
05 96 70 20 38

L'ÉQUIPE DU SIÈGE

La conception de l'offre, la programmation, l'animation du réseau formation, c'est eux :
Responsable formation : Valérie Chaillot
Chargés de formation : Sabine Durand-Gasselien, Frédéric Moreau
Assistante formation : Joëlle Bourgoin
formation@france-assos-sante.org

FORMATION MODE D'EMPLOI

ACCESSIBILITÉ

Chaque situation étant unique, contactez-nous avant votre inscription à l'adresse mail formation@france-assos-sante.org.

COÛT

Financé par le FNDS pour les bénévoles membres des associations adhérentes de France Assos Santé. Repas inclus.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Jusqu'à 8 jours avant pour les formations en présentiel et jusque 3 jours avant concernant les formations en distanciel en fonction des places disponibles.

DATE DE CONFIRMATION DE LA SESSION

Une confirmation de la tenue de la session vous sera adressée 15 jours avant le début de la formation.

DÉFINITIONS

A : Acteur associatif

RU : Représentant(e) des usagers

CDU : Commission des usagers

RUEA : RU, en avant !

CAL : Commission de l'activité libérale au sein des établissements de santé

CPAM : Caisse primaire d'Assurance maladie

CRSA : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie

CPP : Comité de protection des personnes

FNDS : Fond national pour la démocratie sanitaire

GHT : Groupement hospitalier de territoire

HAD : Hospitalisation à domicile

LÉGENDES



Formation en **DISTANCIEL**



Formation en **PRÉSENTIEL**



DURÉE de la formation



LIEU de la formation



DATE de la formation



Membre des associations adhérentes



Représentant des usagers



Devenir RU pourquoi pas moi ?

Je suis bénévole d'une association agréée en santé. J'ai entendu parler de la mission de représentation des usagers en santé et ça m'intéresse ! Avant de me lancer, je souhaiterais en savoir plus : Quel sera mon rôle ? Qu'est-ce que ça va m'apporter ? Comment relier cela à mon action associative ?

>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se situer dans le mouvement de la démocratie en santé
- Avoir une vision concrète de ce qu'est un représentant des usagers, ce qu'il fait, à quoi il sert
- Obtenir les éléments permettant de se décider à siéger, où et comment

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- La représentation des usagers : agir pour les individus, agir pour la collectivité
- Historique de la démocratie en santé
- Vos parcours : quelle place pour la représentation des usagers ?
- Vos atouts pour devenir représentant des usagers
- Les principales instances de la représentation et la place du représentant des usagers
- Les premiers pas dans le mandat : les ressources à votre disposition

PUBLIC  **A**

Acteur associatif membre d'une association adhérente de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun
Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Défendre les droits des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



2024

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	<u>15 février</u>
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	<u>27 septembre</u>
CORSE	<u>25 janvier</u>
HAUTS-DE-FRANCE	<u>10 octobre</u>
ILE-DE-FRANCE	<u>8 juillet</u>
NOUVELLE-AQUITAINE	<u>10 octobre</u>

Cette formation n'est pas programmée en PACA mais si vous êtes intéressés contactez nous, nous vous mettrons en lien avec la région organisatrice



RU en avant !

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

>> JE VIENS D'ÊTRE NOMMÉ(E) RU

- Nouvellement nommé(e), j'ai besoin d'acquérir les grands principes défendus par les représentant(e)s des usagers et les valeurs de la démocratie en santé
- Cette formation est obligatoire pour les RU nommé(e)s après le 1er juillet 2016

>> JE SUIS UN RU EXPÉRIMENTÉ

- Les formations sont des moments d'échanges et de rencontres entre représentant(e)s d'usagers
- Vous ne pourrez pas recevoir l'indemnité de 100 €

>> ET SI JE NE SIÈGE PAS EN CDU ?

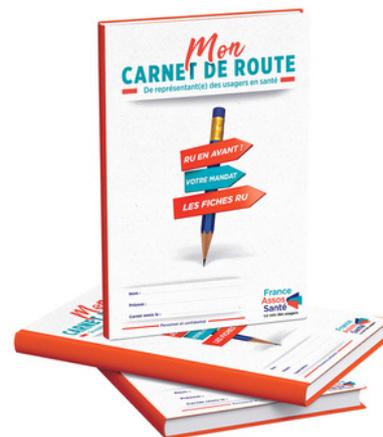
- La formation est une formation généraliste, qui s'adresse à tous les RU
- Elle est donc adaptée aux besoins de tous les RU quelle que soit l'instance (CS, CPAM, CRSA, etc..)

>> ET SI MON ASSOCIATION N'EST PAS MEMBRE DE FRANCE ASSOS SANTÉ

- Vous êtes bienvenu(e), la formation est ouverte à tous les nouveaux RU



COMMENT LA FORMATION SE DÉROULE-T-ELLE ?



>> C'EST UNE FORMATION PRATIQUE

- Animée par des formateurs experts de la représentation des usagers, vous allez travailler sur des situations concrètes, proches de celles que vous traiterez dans vos mandats
- Vous en repartirez avec des outils pratiques

>> C'EST UNE FORMATION EN PLUSIEURS ÉTAPES



13h

Vous passerez d'abord 13 heures avec un formateur et d'autres RU



3h

Vous vous formerez ensuite chez vous sur la plateforme de formation de France Assos Santé - 3h (vous serez accompagné(e) si besoin par votre délégation à cette étape)



2h

Enfin vous vous retrouverez ensuite en classe virtuelle avec votre formateur, votre délégation régionale et les autres RU

ET APRÈS ?

>> COMPLÉTER VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Avec les formations complémentaires :

- Défendre les droits des usagers
- Co-construire un avis, une position
- Comprendre le système de santé

Avec les formations spécifiques de votre instance :

- RU en CDU, RU en CTS, etc.
- En participant aux groupes d'échanges et de pratiques organisés par votre délégation France Assos Santé

>> COMMENT

Contactez le correspondant Formation de votre délégation, il vous conseillera sur le parcours de formation le plus adapté





RU en avant !

“ J’ai été récemment nommé(e) représentant(e) des usagers (RU) dans les instances de démocratie en santé, à l’hôpital ou sur le territoire. Je cherche à améliorer la vie des usagers, à faire respecter leurs droits. J’ai besoin de repères sur le système de santé et de conseils pratiques pour exercer le mandat que mon association m’a confié. J’aimerais aussi pouvoir échanger avec d’autres RU pour mieux se connaître et travailler ensemble. ”

>> OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre le système de santé et ses enjeux pour agir en faveur des usagers
- Identifier les principales composantes du mandat de représentation dans les différentes instances
- Savoir élaborer et défendre des positions d’usagers dans une approche transversale
- Mobiliser les outils et ressources du RU pour agir collectivement

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Principes et droits défendus par les RU
- Organisation et enjeux du système de santé
- Instances de la représentation des usagers, focus sur les missions du RU en commission des usagers
- Outils et ressources pour agir en faveur des usagers
- Compétences clés du RU : la connaissance en action
- Ethique en santé et représentation des usagers

>> SUPPORTS

- Mallette du RU (ressources documentaires et carnet de route)

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers siégeant pour un premier mandat dans les instances hospitalières ou de santé publique

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de modules en présentiel et distanciel avec des techniques d’animation interactives, études de cas, mises en situation
Echanges d’expériences
Apports théoriques

INTERVENANTS

Formateur du réseau et représentant de la délégation régionale de France Assos Santé

COÛT

Financé par le FNDS
Remboursement des frais de déplacement et d’hébergement pour tous les RU. Indemnisation de 100 € versés aux participants RU débutants (sous réserve de respect des critères)

VOIR AUSSI

Défendre les droits des usagers
Comprendre le système de santé



Contenu conforme au cahier des charges établi par l’arrêté du 8 juillet 2021.

Formation obligatoire pour les RU nommés après le 1er juillet 2016.

L’attestation de participation est à remettre au sein de l’instance ou de l’établissement dans lequel vous siégez ainsi qu’à l’ARS qui vous mandate.

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



RU en avant ! PLANNING DES FORMATIONS



2024

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Saint-Etienne	5-6 févr., 4 mars
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Chambéry	14-15 mars, 8 avril
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Lyon	23-24 mai, 24 juin
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Issoire	27-28 juin, 19 juil.
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Privas/Aubenas	30 sept-1 oct, 2 nov
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	Dijon	25-26 mars, 21 mai
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	Besançon	13-14 juin, 10 sept.
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	Dijon	9-10 oct., 29 nov.
BRETAGNE	Brest	26-27 mars, 21 mai
BRETAGNE	Vannes	26-27 sept., 21 nov.
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	Chartres	18-19 mars
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	Meung sur Loire	6-7 juin
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	Tours	7-8 oct.
CORSE	Ajaccio	21-22 nov.
GRAND-EST	Strasbourg	18-19 sept., 22 mai
GRAND-EST	Nancy	13, 20 avril, 22 juin
GRAND-EST	Reims	17-18 juin, 11 sept.
GRAND-EST	Strasbourg	4-5 nov., 8 janv.
GRAND-EST	Nancy	5-6 déc., 5 fév.
GUADELOUPE	Pointe-à-Pitre	27-28 juin
GUYANE	Cayenne	28-29 mars
HAUTS-DE-FRANCE	Arras	19-20 fév., 9 avril
HAUTS-DE-FRANCE	Compiègne	15-16 avril, 11 juin
HAUTS-DE-FRANCE	Dunkerque	1er-2 juil., 3 sept.
HAUTS-DE-FRANCE	Amiens	3-4 oct., 5 déc.
ILE-DE-FRANCE	Paris 11	15-16 janv., 8 mars
ILE-DE-FRANCE	Paris 11	26-27 fév., 3 avril
ILE-DE-FRANCE	Paris 11	28-29 mars, 23 mai
ILE-DE-FRANCE	Paris 11	3-4 oct., 13 déc.
ILE-DE-FRANCE	Paris 11	18-19 nov., 13 janv.
MARTINIQUE	Fort-de-France	23-24 janvier
NORMANDIE	Rouen	30-31 janv.
NORMANDIE	Caen	9-10 avril
NORMANDIE	Beuzeville	3-4 oct.
NOUVELLE-AQUITAINE	Angoulême	1-2 fév., 2 avril
NOUVELLE-AQUITAINE	Limoges	30-31 mai, 3 juil.
NOUVELLE-AQUITAINE	Dax	3-4 oct., 3 déc.
NOUVELLE-AQUITAINE	Agen	5-6 déc., 4 fév.
OCCITANIE	Auch	25-26 janv., 4 mars
OCCITANIE	Narbonne	25-26 avril, 27 mai
OCCITANIE	Nîmes	4-5 nov., 10 déc.
OCCITANIE	Figeac	21-22 nov., 16 déc.



2024

PAYS-DE-LA-LOIRE	Nantes	12-13 fév., 15 mars
PAYS-DE-LA-LOIRE	Angers	17-18 avril, 24 mai
PAYS-DE-LA-LOIRE	Angers	6-7 nov., 2 déc.
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Aix-en-Provence	25-26 janv., 13 mars
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Nice	25-26 mars, 27 mai
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Marseille	26-27 sept., 25 nov.



2024

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	4-5 nov., 9 déc.
GRAND-EST	7, 8, 14, 15 oct., 9 déc

SESSIONS SPÉCIALES



NATIONAL week-end

Paris

4-5 oct., 8 nov.



Session en 5 demi-journées



NATIONAL 25-27 mars, 1-3 avril, 15 mai 18h-21h

NATIONAL 4-6-11-13 juin, 11 juil. 16h-19h

NATIONAL 9-10-16-17 oct., 21 nov. 18h-21h

NATIONAL 18-20-25-27 nov., 16 déc. 14h-17h



RU en Commission des usagers (CDU)

 **Représentant(e) des usagers en CDU, cette formation constitue la formation à suivre après RU en avant, formation socle obligatoire. La Commission des usagers est le lieu par excellence où le représentant des usagers veille au respect des droits des usagers et contribue à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge.**



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le fonctionnement de la Commission des usagers : son rôle, son fonctionnement, la place de chacun de ses membres.
- Identifier ce que défend le représentant des usagers.
- Agir méthodiquement sur les principaux sujets de la commission.
- Se situer comme acteur de l'amélioration du système de santé.

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Les missions de la Commission des usagers.
- Le fonctionnement de la Commission.
- Le rôle du représentant des usagers : ses principes, ses buts.
- Le traitement des plaintes et réclamations.
- L'intervention du représentant des usagers dans la médiation.
- La bonne information du patient.
- Veiller à la sécurité du patient.
- Passer de la plainte ou de la réclamation individuelle à une action sur l'organisation et la qualité de la prise en charge.

PUBLIC**RU**

Représentant(e) des usagers dans une instance hospitalière et membre d'une association adhérente de France Assos Santé.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « RU en avant! ».

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Utiliser les indicateurs (atelier)

Formuler une recommandation (atelier)

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS

**2024****PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR****16 avril**



Analyser les plaintes et réclamations



Je représente les usagers en Commission des usagers (CDU). La lecture des plaintes et réclamations est essentielle. Comment comprendre les données organisationnelles, médicales ? Comment faire place au vécu du patient ? Comment veiller à ce que la réponse donnée à l'utilisateur soit la meilleure possible ? Comment transformer ces plaintes et réclamations en opportunité d'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des usagers ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le parcours d'une plainte ou réclamation dans un établissement de santé
- Analyser la plainte du point de vue du représentant des usagers
- Connaître les différents niveaux de réponses à apporter
- Utiliser la plainte pour améliorer la qualité

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Le parcours d'une plainte dans l'établissement
- Comment se procurer les plaintes en tant que représentant des usagers
- Comprendre l'objet de la plainte
- Les différents points de vue sur la plainte ; le regard du représentant des usagers
- La réponse à l'utilisateur
- L'exploitation de la plainte par la Commission des usagers

PUBLIC**RU**

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant dans une Commission des usagers (exclusivement)

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « RU en Commission des usagers »

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Accompagner l'utilisateur en médiation (partie 1)

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR Sisteron



2024

10 octobre



ATELIER D'1H30 - DISTANCIEL

OBTENIR LES PLAINTES ET RÉCLAMATIONS

PUBLIC  **A** | **RU**

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en CDU.

PRÉ-REQUIS

Ordinateur + webcam + connexion internet

VOIR AUSSI

Contribuer au règlement intérieur (Atelier)

>>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Identifier les interlocuteurs et les documents requis
- Lever les freins à l'obtention des plaintes et réclamations
- Répondre aux arguments de l'établissement qui vous en refuse l'accès

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR



2024

25 juin



Présider la Commission des usagers

Je suis Président(e) de la Commission des usagers. Comment ma fonction de Président(e) s'articule avec ma fonction de représentant(e) des usagers ? Comment me positionner vis à vis de mes interlocuteurs, et faire vivre la commission dans l'établissement.



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le rôle et les compétences du président de la commission des usagers.
- Être capable de veiller au bon fonctionnement de la Commission des usagers, en incarnant les principes de la démocratie en santé
- Animer et organiser la vie de la Commission des usagers en étant président de l'ensemble des membres
- Valoriser les productions de la Commission des usagers afin qu'elles participent à la vie institutionnelle et à l'amélioration du service rendu de l'établissement

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Dans la classe virtuelle: Faire le point sur les dossiers clef d'un président RU de CDU
- Les contours et enjeux de la fonction de président de la Commission des Usagers.
- L'organisation de la vie de la Commission des usagers: Animer en tant que Président RU
- Le rôle du président au regard des « productions » de la Commission des usagers
- Le rôle d'ambassadeur de la Commission des usagers au sein de l'établissement et à l'extérieur

PUBLIC**RU**

Représentant(e) des usagers, membre d'une association adhérente de France Assos Santé, nommé(e) Président(e) de la Commission des usagers

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « RU en Commission des usagers »

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

Nb : une classe virtuelle de 2h est prévue en amont de la formation

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité en établissement de santé

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR



2024

23 janvier, 8 février



Accompagner l'utilisateur en médiation

Vous avez récemment été nommé(e) en tant que représentant(e) des usagers dans une Commission des usagers. Vous avez pu suivre ou non la formation obligatoire. On nous demande désormais d'intervenir dans le processus de médiation. Mais comment ? Pourquoi faire alors qu'il y a déjà des médiateurs ? Quel peut être notre rôle par rapport à l'utilisateur en amont et pendant la médiation ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir la médiation
- Saisir le rôle d'accompagnant à la médiation et ses différentes étapes
- Cerner la recevabilité de la plainte pour l'orienter vers la médiation
- Co-construire un guide d'entretien pour préparer l'utilisateur à la médiation

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- La médiation dans les établissements : spécificité, cadre et limites
- Les facteurs de réussite ou d'échec d'une médiation : la recevabilité de la plainte
- Prendre sa place dans l'entretien de médiation
- L'accompagnement en médiation : quelles spécificités ?

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en Commission des usagers

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « RU en Commission des usagers »

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité en établissement

Exploiter les résultats de la médiation

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS

**2024**

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR [Aix en Provence](#) [13 février](#)



Exploiter les résultats de la médiation

🗨️ Nous sommes des représentant(e)s des usagers en Commission des usagers. On nous demande désormais d'intervenir dans le processus de médiation. Mais comment ? Pourquoi faire alors qu'il y a déjà des médiateurs ? Quel peut être notre rôle par rapport à l'utilisateur en amont et pendant la médiation ? Et dans le processus, que faire concrètement ? Comment exploiter les résultats pour améliorer la qualité de la prise en charge des usagers ? 🗨️

>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Analyser le compte rendu de médiation
- Utiliser les résultats de la médiation pour agir en Commission des usagers
- Construire un argumentaire pour améliorer la qualité

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- La médiation dans les établissements : spécificité, cadre et limites
- Les facteurs de réussite ou d'échec d'une médiation
- Prendre sa place dans l'entretien de médiation
- Que faire après la médiation en Commission des usagers

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en Commission des usagers

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « Accompagner l'utilisateur en médiation »

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité en établissement
Formuler une recommandation (atelier)

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR



2024

21 février



ATELIER D'1H30 - DISTANCIEL

LUTTER CONTRE LES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en CLIN/CLIAS ou en Commission des usagers

PRÉ-REQUIS

Ordinateur + webcam + connexion internet

>>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Comprendre le fonctionnement des Comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) / Comité de lutte contre les infections associées aux soins (CLIAS) : missions, composition
- Définir l'intervention des RU dans ces instances
- Identifier avec les autres acteurs les éléments qui contribuent à l'amélioration de la sécurité du patient

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR



2024

7 novembre



Contribuer au rapport annuel

»» J'exerce mon mandat de représentant(e) des usagers en Commission des usagers depuis quelque temps. Je souhaite me saisir de l'outil qu'est le rapport annuel de la Commission des usagers. Comment participer à son élaboration ? Que dois-je y faire figurer ? Que puis-je en faire ? **»»**

>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer un regard critique sur le rapport annuel de la Commission des usagers
- Identifier les éléments permettant de rédiger une recommandation pertinente
- Avoir des repères pour faire vivre le rapport après sa rédaction

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Les enjeux du rapport : dans l'élaboration, la réalisation et la diffusion
- Les différents objectifs du rapport en fonction de ses destinataires : CME, Conseil de surveillance, équipes, associations, usagers
- Le cahier des charges
- Les différentes sources d'information à consulter : de la plainte à la recommandation
- L'analyse des motifs de plaintes
- La recommandation : critères de bonne rédaction.
- La rédaction du rapport : qui fait quoi ?

PUBLIC**RU**

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en Commission des usagers

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « RU en Commission des usagers ».

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

RU en Conseil de surveillance (CS)

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR



2024

18 juin



RU en Conseil de surveillance (CS)

Je suis représentant(e) des usagers en Conseil de surveillance, et je voudrais mieux comprendre comment y porter la voix et les intérêts des usagers. Comment me positionner vis à vis de mes interlocuteurs, et comment préparer les réunions avec les nombreux documents qui me sont communiqués ? Dois-je m'exprimer sur tous les sujets ?

>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux comprendre l'instance pour savoir se positionner sur la politique globale de l'établissement du point de vue de l'utilisateur
- Repérer parmi les différents sujets notamment budgétaires et financiers soumis à l'instance, quels sont les éléments clés pouvant avoir un impact sur la prise en charge des usagers
- Savoir analyser et mettre en parallèle les documents de différentes instances dans l'intérêt des usagers

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- L'instance dans son contexte : cadre, fonctionnement
- Les enjeux stratégiques de l'instance, et le positionnement du représentant des usagers vis-à-vis des différents acteurs de l'instance
- La politique de l'établissement : à quoi veiller du point de vue des usagers ?
- Les différentes données mises à disposition du représentant des usagers : clés de compréhension et d'analyse

PUBLIC**RU**

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en Conseil de surveillance d'un établissement public de santé

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi "RU en Commission des usagers" et "Comprendre le système de santé"
Présentiel : aucun
Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité en établissement de santé
Identifier les enjeux éthiques de la représentation des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Marseille



21 mars

2024



RU en dispositif d'appui à la coordination (DAC)

🗣️ Je dois représenter les usagers dans un dispositif d'appui à la coordination (DAC). Je cherche à investir la gouvernance de ce dispositif afin d'améliorer la vie des usagers et faire respecter leurs droits. J'ai besoin de repères sur ce nouveau dispositif, son historique et ses enjeux. J'aimerais aussi pouvoir échanger avec d'autres RU positionnés en DAC pour mieux se connaître et travailler ensemble.



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux de la mission d'observation du DAC
- Se positionner vis-à-vis des autres acteurs du DAC
- Identifier les acteurs et leurs logiques
- Se positionner vis-à-vis des autres acteurs du DAC
- Identifier et faire reconnaître sa contribution spécifique de représentant associatif dans le collège des usagers
- Choisir les modalités de son engagement dans le DAC

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Les enjeux de la représentation associative dans le collège usagers du DAC
- Historique et enjeux du développement des DAC, des différents acteurs de la gouvernance et leurs enjeux
- Les points de vigilance du RU en DAC



Acteur associatif membre d'une association adhérente de France Assos Santé, engagé au sein d'un dispositif d'appui à la coordination

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer les parcours de santé des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



2024

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR Brignoles 23 mai



RU en Comité de protection des personnes (CPP)

Représentant(e) des usagers dans un Comité de protection des personnes, je dois y étudier les dossiers de recherche impliquant la personne humaine (RIPH) pour la protection des participants, et la pertinence des projets. Mais comment le faire à bon escient ? Je souhaite apprendre à lire les protocoles et les documents d'information et consentement éclairé (DICE). Quelles questions poser ? Comment prendre position ? Comment construire mon avis ?



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Partager sa compréhension du rôle du RU en CPP (notamment sur les sujets éthiques), cerner la place de chacun de ses membres, en particulier celle du RU
- Protocole de recherche :
 - Évaluer les documents d'information et de consentement éclairé en relation avec les protocoles de recherche à l'aide d'une grille de lecture
 - Savoir utiliser cette grille de lecture
 - Connaître les ressources à disposition, l'animation du réseau des RU en CPP

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Rappel des points clés de l'éthique de la recherche
- L'analyse des dossiers : que lire ? Avec quelles grilles de lecture ?
- Améliorer les documents d'information et de recueil du consentement : comment ?
 - Structure et éléments incontournables - Formulation
 - Évaluer
 - Proposer des améliorations et les formuler
- Présentation des ressources : animation du réseau, Guide du RU en CPP, sites internet

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé, siégeant en Comité de protection des personnes

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi si possible "RU en avant !"
Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Identifier les enjeux éthiques de la représentation des usagers
Co-construire un avis, une position

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



2024

7 novembre

Cette formation n'est pas programmée en PACA mais si vous êtes intéressés contactez nous, nous vous mettrons en lien avec la région organisatrice

Groupe d'échanges et d'analyse de pratiques

POURQUOI PARTICIPER À UN GROUPE D'ÉCHANGES ?

Les groupes d'échanges et d'analyse de pratiques viennent renforcer les compétences acquises en formation. Ils s'appuient sur la réalité des situations vécues par les participants. Les sujets abordés sont sélectionnés collectivement par les participants. Un animateur est présent pour assurer le bon déroulement du groupe d'échanges et mettre en lumière la réflexion collective, en présence d'un référent régional.

>> OBJECTIFS

- Echanger sur des expériences rencontrées dans nos instances
- Analyser et questionner collectivement ces expériences à partir d'une situation amenée par un membre du groupe
- Elaborer ensemble des réponses et des pistes d'amélioration



Je cherche à partager des expériences, exposer des situations rencontrées, participer à la recherche collective de solutions pour une situation exposée au collectif.



>> DURÉE



RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS :

Contactez votre délégation régionale ou cliquez sur les dates ci-dessous



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR



2024

29 janvier

03 décembre



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR



Marseille

Nice



2024

22 mai

08 octobre



Ces groupes d'échanges concentrent une véritable richesse des expériences en tant que RU, de la diversité des sujets évoqués dans vos instances. Ils sont le témoignage du pouvoir du collectif pour faire avancer la démocratie sanitaire. Alors rejoignez l'expérience !





Défendre les droits des usagers en fin de vie

Parler de la mort, ce n'est pas facile. Alors parler de sa propre mort l'est encore moins ! Pourquoi ne pas le faire, à partir des droits des personnes en fin de vie que la loi prévoit ? La pandémie nous interroge encore plus, en tant que bénévoles en lien avec les établissements de santé, sur ce moment intense, où l'individu a plus que jamais des droits. En suspendant provisoirement mes convictions religieuses ou idéologiques, je voudrais pouvoir dire si les pratiques des établissements où je siège respectent les droits des usagers.



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les différents paramètres à prendre en compte pour aborder le sujet de la fin de vie
- Connaître les différents textes réglementant la fin de vie et l'historique de leur mise en place
- Identifier les principaux droits des usagers en fin de vie, en vigueur à ce jour
- Identifier les différents éléments de la prise en charge de la personne en fin de vie

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Pourquoi est-ce si difficile de parler de la fin de vie ?
- Le contexte social et législatif : quels textes pour encadrer la fin de vie ?
- Le patient au centre de la loi ? Directives anticipées, personne de confiance, soins palliatifs
- Comment faire face à une plainte ou une réclamation ?

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif, représentant(e) des usagers membres des associations adhérentes de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Juriste écoutant de la ligne Santé Info Droits

VOIR AUSSI

Identifier les enjeux éthiques de la représentation des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZURNice20241er février



Défendre les droits des usagers dans le secteur sanitaire et médico-social

“ Je défends les droits des usagers dans mon mandat de représentant(e) des usagers, et pour moi, la personne a toujours les mêmes droits, quel que soit son état. Mais j’entends souvent dire que les droits sont différents si on est à l’hôpital, ou dans un EHPAD. J’ai donc du mal à comprendre si ce sont les mêmes et pourquoi les distinguer les uns des autres. Quels sont donc les points communs et les différences entre le champ du sanitaire et du médico-social ? Comment doit-on les appréhender et les faire respecter de manière différente, en Commission des usagers et en conseil de la vie sociale ? ”

>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer les droits des usagers et des résidents dans leurs contextes respectifs
- Identifier les principaux droits des usagers, leurs points communs et leurs différences dans les deux champs
- Identifier les principales procédures et outils qui permettent de faire respecter les droits dans les deux champs

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Historique des droits des usagers – secteur sanitaire et secteur médico-social
- Les principaux droits des usagers et les outils et instances

PUBLIC **A** | **RU**

Acteur associatif, représentant(e) des usagers membres des associations adhérentes de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun
Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d’apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Juriste écoutant de la ligne Santé Info Droits

VOIR AUSSI

Défendre les droits des usagers en fin de vie
Identifier les enjeux éthiques de la représentation des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



2024

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D’AZUR

5 décembre



Améliorer les parcours de santé des usagers

Je suis représentant(e) des usagers et/ou bénévole associatif dans les instances territoriales de la santé : Conseil territorial de santé (CTS), Groupement hospitalier de territoire (GHT), Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), ou au sein d'un dispositif d'appui à la coordination (DAC). Pourquoi ces instances ? Ma mission de représentant des usagers change-t-elle ? Comment agir sur l'organisation des soins et des accompagnements à l'hôpital et en ville ? Pour cela, je voudrais mieux comprendre cette notion de parcours, que l'on présente comme la solution miracle, pour défendre l'intérêt des usagers sur mon territoire.



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les différents sens du mot « parcours » de l'utilisateur au sein du système de santé
- Définir et saisir les étapes d'un parcours réussi
- Cerner les points de vigilance dans la conception, l'organisation et la mise en œuvre des « parcours » des usagers
- Mieux cerner les contributions possibles des représentants des usagers et acteurs associatifs dans l'amélioration des parcours

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Les différents sens de la notion de parcours
- Identifier et anticiper les difficultés de l'utilisateur tout au long de son parcours
- Organiser l'offre de soins pour des parcours réussis ? Les enjeux pour le système de santé
- Les outils et dispositifs de la coordination des parcours de l'utilisateur : filières de soins et projets médicaux, diagnostics partagés et plateformes d'appui
- Les différentes instances où faire valoir le point de vue de l'utilisateur sur le territoire : Groupement hospitalier de territoire, Conseil territorial de santé

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif et représentant(e) des usagers dans les instances territoriales, Conseils territoriaux de santé ou Groupements hospitaliers de territoire.

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

Distanciel : ordinateur + webcam + connexion internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Défendre et promouvoir l'accès aux soins

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR**2024**1er octobre



Identifier les enjeux éthiques de la représentation des usagers

“ Dans l'exercice de ses missions, le représentant des usagers est conduit à s'interroger sur l'éthique ou à se poser des questions morales dans des circonstances très diverses à la lecture de certaines plaintes ou réclamations des usagers : la place de l'humain dans le soin, les conflits de valeurs vécus par certains professionnels de santé, la façon dont l'avis des usagers est pris en compte, l'intérêt de participer à un Comité d'éthique ou un espace de réflexion éthique. ”

>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir la démarche et les principes éthique en santé
- Prendre conscience paradigmes du soin qui traversent le système de santé aujourd'hui
- Identifier les finalités des espaces et comités d'éthique et les contributions possibles
- Outiller les représentant(e)s des usagers en travaillant à partir de situations vécues et de l'expérience de chacun
- S'entraîner à mener un raisonnement éthique

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Qu'est-ce que l'éthique ? Une ou des éthiques ?
- Les rapports de l'éthique avec la morale, la déontologie, le droit ?
- Les grands principes de l'éthique biomédicale : autonomie, bienfaisance, non malfaisance, justice
- Comment l'éthique peut améliorer les pratiques : son rôle de promotion d'un soin plus humain, du care ?
- Comment l'éthique peut-elle aider à identifier quel est le bien et comment faire émerger à travers les conflits de valeurs la moins mauvaise ou la meilleure issue ?
- L'institutionnalisation de l'éthique : les espaces régionaux d'éthique, les comités locaux d'éthique, les staffs éthiques
- Quelle place, quel rôle, quels enjeux pour la représentation des usagers concernant l'éthique ?

PUBLIC



A

RU

Acteur associatif, représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé, siégeant dans les établissements de santé, Comités d'éthique ou espaces de réflexion éthique

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Améliorer la qualité en établissement de santé
Défendre les droits des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR Nice



2024

12 septembre



6h30

ACCOMPAGNER



Identifier les nouvelles formes d'engagement

« L'engagement des usagers prend différentes formes dans le champ de la santé. Ces nouvelles possibilités de participation (patients experts, ressources, partenaires, pairs aidants) sont tout à fait complémentaires à l'engagement des représentants de usagers, issus des associations agréées du système de santé. Se connaître et coopérer pour maximiser les bénéfices des actions respectives, tel est l'enjeu de cette nouveauté 2024. »



>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les différentes formes d'engagement
- Comprendre la plus-value des approches participatives et représentatives
- Apprendre à travailler ensemble

>> CE DONT NOUS PARLERONS (PROVISOIRE)

- Les différentes formes d'engagement des usagers
- Les postures partenariales et ses cas pratiques
- Les projets co-construits au sein des établissements
- L'approche méthodologique

PUBLIC



RU

Représentant(e) des usagers membre d'une association adhérente de France Assos Santé siégeant en Commission des usagers

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Découvrir l'éducation thérapeutique du patient
Participer à un projet des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



2024

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR Marseille 19 novembre

Comprendre le système de santé

 **Je souhaite comprendre le fonctionnement du système de santé, les enjeux et les acteurs, afin d'émettre des avis et d'y porter la voix des usagers.** 

>> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les bases de compréhension de la notion de santé publique
- Comprendre le fonctionnement du système de santé et les logiques qui le traversent
- Situer l'utilisateur parmi les différents acteurs du système
- Cerner les grands besoins de santé de la population française et l'organisation de l'offre
- S'entraîner à préparer ensemble des positions à porter sur des problématiques de santé

>> CE DONT NOUS PARLERONS

- Qu'est-ce que la santé ?
- Comprendre la finalité du système de santé
- La santé publique : sa définition et son champ d'action
- Les composantes et l'organisation du système de santé
- La place de l'utilisateur parmi ces différents acteurs
- Repérage des acteurs, enjeux, du contexte, les leviers d'actions possibles du représentant des usagers sur des problématiques de santé publique

PUBLIC  **A** | **RU**

Acteur associatif, représentant(e) des usagers et membre d'une association adhérente de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Présentiel : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport théorique et pratique : mises en situation, études de cas, exercices individuels et collectifs

INTERVENANTS

Formateur expert du réseau France Assos Santé

VOIR AUSSI

Défendre et promouvoir l'accès aux soins
Améliorer les parcours de santé des usagers

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR Avignon



2024
4 avril



ATELIER D'1H30 - DISTANCIEL

COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA E-SANTÉ

PUBLIC



Acteur associatif, représentant(e) des usagers et membre d'une association adhérente de France Assos Santé

PRÉ-REQUIS

Ordinateur + webcam + connexion internet

>>> CE DONT NOUS PARLERONS

- L'inclusion numérique : les fractures numériques, les acteurs engagés sur le terrain, les actions possibles et leviers
- Les services numériques : mon espace santé, la télésanté
- La protection des données : sécurité des données, réutilisation des données

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION RÉGIONALE OU CLIQUEZ SUR LES DATES CI-DESSOUS



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



2024

6 mai



Toutes nos formations sont ouvertes aux membres associatifs adhérents de France Assos Santé, à l'exception de la formation RU en avant, ouverte à tous les représentants des usagers même non adhérents.

Vos frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge selon les modalités suivantes :



DÉPLACEMENTS

Type de frais

DÉPLACEMENT EN TRANSPORT EN COMMUN

Prise en charge

Train : 2ème classe (plein tarif), 1ère classe si trajet supérieur à 4h dans la même journée
Bus, Métro, Tramway : ticket (pas de reçu CB)



REPAS - HÔTEL

Type de frais

REPAS (UNITAIRE)

Prise en charge

Paris : 24 € (maximum et sur justificatifs)
Région : 20 € (maximum et sur justificatifs)

Type de frais

HÔTEL (PAR NUIT)

Petit-déjeuner compris

Prise en charge

Paris : 150 € (maximum et sur justificatifs)
Région : 120 € (maximum et sur justificatifs)
Seule la nuit entre 2 journées de formation est prise en charge.
En cas de besoin, il est éventuellement possible d'arriver la veille sur accord préalable.



FORMATION

Type de frais

INDEMNITÉ FORMATION OBLIGATOIRE RU EN AVANT

Prise en charge

Seuls les RU débutants, nommés pour la première fois après le 1er juillet 2021, pourront recevoir l'indemnité de 100 euros pour la participation à l'ensemble du parcours de formation RU en avant (18h).



Attention : veillez à prendre des billets de transport remboursables en cas d'annulation de la formation ou d'impossibilité de la suivre.

INSCRIPTION MODE D'EMPLOI

PARTICIPER À UNE SESSION DE FORMATION OU À UN GROUPE D'ÉCHANGES



Toutes nos formations sont ouvertes aux membres associatifs adhérents de France Assos Santé, à l'exception de la formation "RU en avant !", ouverte à tous les représentant(e)s des usagers même non adhérents.



Auprès de votre délégation régionale : sur le site de votre délégation régionale



Par téléphone, en contactant votre correspondant formation



En ligne sur notre site internet et en cliquant sur le lien d'inscription disponible sur chaque page du catalogue



En renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous à la région concernée



Nom : _____ Prénom : _____

Région : _____

Je suis RU Je suis acteur associatif : Bénévole Salarié(e) Elu(e)

Adresse : _____

Téléphone :

Mail : _____

Formation : _____

Intitulé ou code (bas de page) : _____

Date : _____ Lieu : _____

Hébergement* :

Oui Non Pour la nuit du au = nuits

Merci de prendre en compte mon handicap pour la réservation d'une chambre d'hôtel

*L'hébergement peut être pris en charge pour la nuit précédant le premier jour de la formation, lorsque celle-ci commence tôt le matin et que l'éloignement de votre lieu de résidence vous oblige à arriver la veille.

UNE COLLECTION DE guides pratiques

Les guides de France Assos Santé ont vocation à être, pour tous les RU, des outils précieux pour orienter et guider leurs actions tout au long de leur engagement associatif.



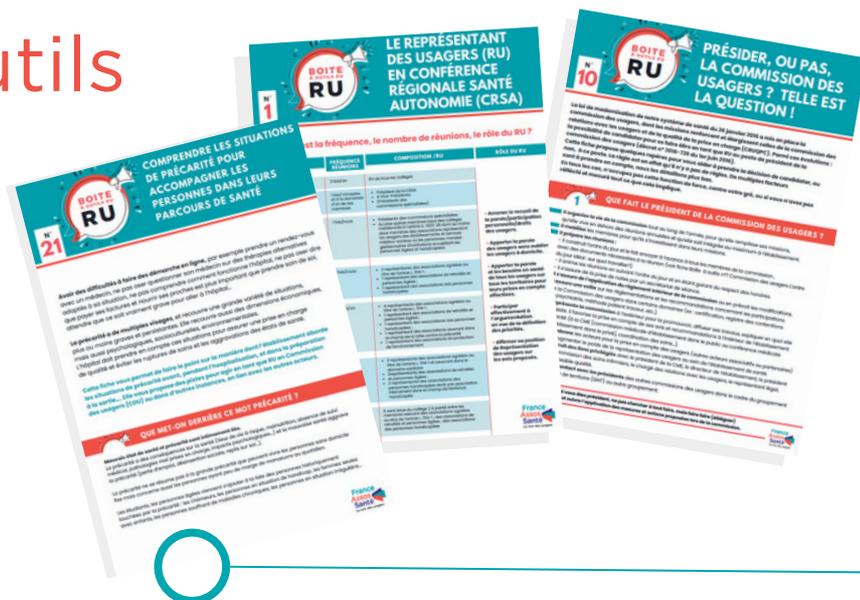
FICHES Santé Info Droits



Guides pratiques et fiches santé info droits disponibles sur Internet

Fiches Boîte à outils disponibles sur Extranet

24 FICHES Boîte à outils du RU



Ces outils visent à donner en un recto-verso des repères très concrets, des check-lists sur des missions du représentant des usagers. Elles sont conçues en étroite collaboration avec le réseau des formateurs et les associations membres.

LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE France Assos Santé

A.M.I (Association nationale de défense des malades, invalides et handicapés), **AAAVAM** (Association nationale de défense des intérêts des Victimes d'accidents des médicaments), **Actions Traitements, Addictions Alcool Vie Libre**, **ADEPA** (Association d'Etudes et de Défense des Personnes Amputées), **ADMD** (Association pour le droit de mourir dans la dignité), **Advocacy France**, **AFA Crohn RCH** (Association François Aupetit), **AFDE** (Association française Des Dysplasies Ectodermiques), **AFDOC** (Association française des malades et opérés cardio-vasculaires) **AFGS** (Association Française du Gougerot Sjögren et des syndromes secs), **AFH** (Association française des Hémophiles), **AFM-Téléthon**, **AFPric** (Association française des polyarthritiques), **AFRH** (Association française pour la recherche sur l'hydrosadénite) , **AFS** (Association France Spondyloarthrites), **AFSA** (Association française du Syndrome d'Angelman), **AFSEP** (Association française des Sclérosés en Plaques), **AFVD** (Association francophone pour vaincre les douleurs), **AFVS** (Association des familles victimes du saturnisme), **AIDES**, **AINP** (Association d'Information sur la Névralgie Pudendale), **Alcool Ecoute Joie & Santé**, **Alliance Maladies Rares**, **AMADYS** (Association des malades atteints de dystonie), **AMALYTE** (Association des victimes des syndromes de Lyell et de Stevens-Johnson), **APAHJ** (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), **APF France Handicap**, **ARGOS 2001**, **ARSLA** (Association pour la recherche sur la SLA), **ASBH** (Association nationale Spina Bifida et Handicaps Associés), **ASF** (Association des Sclérodermiques de France), **ASFC** (Association Française du Syndrome de Fatigue Chronique), **Association des Brûlés de France**, **Autisme France**, **AVIAM** (Association d'aide aux victimes d'accidents médicaux), **CADUS** (Conseil Aide & Défense des Usagers de la Santé) **CLCV** (Association nationale de défense des consommateurs et usagers), **CNAFAL** (Conseil National des Association Familiales Laïques), **CNAFC** (Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques), **E3M** (Association d'Entraide aux Malades de Myofasciite à Macrophages), **EFAPPE Epilepsies** (Fédération des Associations en faveur des Personnes handicapées par des Epilepsies sévères), **EndoFrance**, **Endomind**, **Entraid'Addict**, **Epilepsie-France**, **Familles de France**, **Familles Rurales**, **Fédération française des Diabétiques**, **FFDSB** (Fédération française du don de sang bénévole) **Fédération Française Sésame Autisme**, **Fédération nationale des Amis de la santé**, **FFCM** (Fédération française des Curistes médicalisés), **FGCP** (Fédération France Greffes Cœur et/ou Poumons), **Fibromyalgie France**, **Fibromyalgie SOS**, **FNAPSY** (Fédération nationale des associations d'usagers en psychiatrie), **FNAR** (Fédération nationale des associations de retraités et préretraités), **FNATH** (Association des accidentés de la vie), **France Alzheimer**, **France Lyme**, **France Parkinson**, **France Rein**, **Hypersupers TDAH France**, **JALMALV** (Jusqu'à la mort accompagner la vie), **La Croix bleue** (association d'aide aux personnes en difficulté avec l'alcool et autres addictions), **La CSF** (La Confédération syndicale des familles), **La Ligue contre le cancer**, **Le LIEN** (Association de lutte, d'information et d'étude des infections nosocomiales), **Le Planning familial**, **Les petits frères des Pauvres**, **Marfans Association**, **PRIARTEM**, **Renaloo**, **Réseau D.E.S. France**, **RES** (Réseau Environnement Santé), **Schizo-Oui**, **SOS Hépatites**, **Transhépate**, **UAFLMV** (Union des associations françaises de laryngectomisés et mutilés de la voix), **UFAL** (Union des Familles Laïques), **UFC-Que Choisir**, **UNAF** (Union nationale des associations familiales), **UNAFAM** (Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), **UNAFTC** (Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés), **UNAPECLE** (Union nationale des Associations de parents d'enfants atteints de cancer ou leucémie), **UNAPEI** (Union nationale des associations de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis), **Vaincre la Mucoviscidose**, **Vivre comme avant**, **VMEH** (Visite des malades en établissements hospitaliers).



France Assos Santé

10, villa Bosquet
75007 Paris
www.france-assos-sante.org
Tél : 01 40 56 01 49
Compte Twitter : @Fr_Assos_Sante



Santé Info Droits - 0153 62 40 30

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.
Lundi, mercredi, vendredi: 14h-18h
Mardi, jeudi: 14h-20h
www.france-assos-sante.org/sante-info-droits



Défendre vos droits Vous représenter Agir sur les lois

www.france-assos-sante.org